

# QUESTION

02 OCTOBRE 2013

## DE DÉVELOPPEMENT

SYNTHÈSES DES ÉTUDES ET RECHERCHES DE L'AFD

## Une entreprise dans un DOM, est-ce que cela change la donne ?

UNE ANALYSE  
COMPARATIVE DES  
ENTREPRISES DES DOM  
ET DE MÉTROPOLE

**Cette étude compare les structures des tissus d'entreprises domiennes et métropolitaines, leurs caractéristiques et performances respectives, afin d'analyser la nature et les effets des handicaps censés affecter les entreprises domiennes. Elle s'appuie sur des analyses effectuées à partir d'une source de données de l'INSEE, établie d'après les déclarations fiscales annuelles des entreprises.**

D'importantes similitudes apparaissent, avec une forte prépondérance des micro-entreprises dans les DOM comme en métropole. Comparés aux autres départements français, les DOM ne présentent pas de spécificité marquante dans ces domaines. Toutefois, certaines différences importantes existent, liées aux contraintes de l'ultra-périphéricité de ces départements, notamment celles afférentes à l'accessibilité et à l'étroitesse des marchés. Au niveau des profils financiers, ces différences sont atténuées en grande partie par les mesures prises en faveur des entreprises domiennes, notamment les mesures d'exonération partielle des charges sociales.

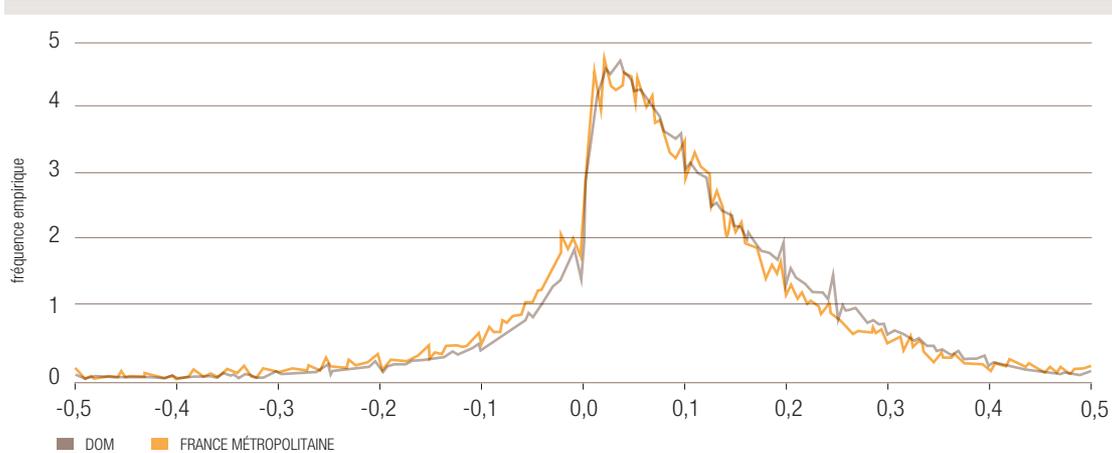
Les différences qui semblent inhérentes au contexte ultrapériphérique - qui persistent en dépit des dispositifs en faveur des entreprises domiennes - ne paraissent pas pénalisantes sur la période observée (2000 à 2007), l'implantation domienne s'étant traduite, à taille et activité comparables, par un gain de croissance supplémentaire. En l'absence de données disponibles portant sur la période postérieure, l'étude n'indique pas si ce constat perdure après le début de la crise.

### Les contraintes de l'ultra-périphéricité et les mesures prises en faveur des entreprises domiennes pour corriger leurs effets

Tout en bénéficiant des avantages procurés par l'appartenance à l'espace national et européen, les entreprises implantées dans les départements d'outre-mer (DOM) sont confrontées à des contraintes spécifiques, par rapport à celles qui exercent leur activité en métropole. Ces contraintes sont exposées dans les traités de l'Union européenne, notamment le Traité de Lisbonne, sous le vocable de « handicaps des régions ultrapériphériques ». Ces contraintes ou handicaps ont surtout été relevés par les analyses des petites économies insulaires, qui ont vraiment pris leur essor dans les années 1990, constituant désormais un domaine à part entière de l'économie du

Étude complète téléchargeable sur :  
<http://www.afd.fr/webdav/site/afd/shared/PUBLICATIONS/RECHERCHE/Scientifiques/Focales-15-Focales.pdf>

## DISTRIBUTION DU RATIO DE L'EBE SUR LE CA EN 2007, HORS ENTREPRISES SANS SALARIÉ



**NOTE :** EBE / CA en %. La valeur en 0 et les fréquences nulles ont été retirées. Pour les entreprises de plus de 1 salarié, les données imputées et non imputées sont présentes pour les déclarations BIC régime normal ou simplifié, dans l'ensemble des secteurs. **SOURCE :** calculs des auteurs, à partir des données FICUS - INSEE

développement. Elles peuvent être rassemblées pour l'essentiel autour des quatre contraintes suivantes :

- ▶ La difficile accessibilité (insularité, éloignement) ;
- ▶ l'étroitesse des marchés ;
- ▶ les contraintes de ressources humaines ;
- ▶ la forte exposition à des chocs exogènes, notamment climatiques.

En France, de nombreuses mesures spécifiques ont été prises pour compenser ces handicaps de l'ultra-périphéricité, sans que ces derniers n'aient pu, à ce jour encore, être précisément quantifiés. Les principales mesures en vigueur durant la période 2000-2007 étudiée visent à soutenir l'investissement (la défiscalisation des investissements productifs), l'emploi (l'exonération partielle des charges sociales), ainsi qu'à renforcer (TVA NPR) et mieux protéger (l'octroi de mer) l'activité locale et à stimuler la consommation (absence de TVA ou réduction des taux).

### La prépondérance des micro-entreprises dans les DOM comme en métropole est à l'origine de nombreuses similitudes

De prime abord, ce ne sont pas tant des différences que de fortes similitudes que l'on observe en comparant les entreprises des DOM et de métropole. Ces similitudes apparaissent notamment au niveau de :

- ▶ la répartition, sectorielle ou par taille des entreprises ;
- ▶ la distribution de leurs comportements et de leurs performances, comme l'illustre la comparaison des distributions des taux de marge ;
- ▶ des stratégies de croissance des entreprises.

Ces similitudes proviennent de la forte prépondérance, dans les DOM comme en métropole, des micro-entreprises de moins de dix salariés, qui représentent plus des neuf dixièmes des entreprises. Cette proportion se retrouve en effet dans l'observation des trajectoires individuelles de croissance comme dans celle de la distribution des comportements ou des performances d'entreprises. Or, ces micro-entreprises présentent, au sein des mêmes activités, des comportements et des stratégies proches. Autrement dit, pour un entrepreneur individuel, la localisation de son activité dans un DOM ou dans un département de métropole ne modifie pas fondamentalement l'exercice de son métier.

### Les comparaisons interdépartementales confirment ces similitudes

Les similitudes constatées entre l'ensemble des entreprises des DOM et de la métropole s'observent également entre les départements. L'analyse en composantes principales, qui répartit les 100 départements français suivant différents paramètres considérés comme les plus significatifs de la structure des tissus et des comportements des entreprises, permet d'établir les constats suivants :

- ▶ les départements qui se caractérisent par la taille plus grande de leurs entreprises se rassemblent sur la gauche du graphique : ce sont des départements fortement urbanisés, avec souvent une orientation industrielle plus marquée ;
- ▶ les départements qui se caractérisent par la taille plus petite de leurs entreprises se retrouvent à droite du graphique : il s'agit pour une large part de départements du Sud de la France, souvent à dominante rurale plus forte ;
- ▶ Paris apparaît très excentré, en haut à gauche du graphique, du fait d'une taille moyenne des entreprises et de salaires moyens plus élevés, mais également d'un taux de valeur ajoutée sur le chiffre d'affaires nettement supérieur ;
- ▶ enfin, environ 80 % des départements se situent aux alentours de l'intersection des deux axes. Hormis la Guyane, relativement excentrée, les trois autres DOM s'y retrouvent, mais en se situant en bas et à droite de ce nuage de points, aux confins des départements caractérisés par la petite taille de leurs entreprises. Ces trois départements ne paraissent donc pas présenter de spécificité vraiment marquante, au regard de la grande majorité des départements français.

### Les contraintes liées à l'ultra-périphéricité se traduisent néanmoins par des différences importantes, atténuées en partie par les mesures prises en faveur des entreprises domiennes

Outre ces similitudes inattendues, on observe aussi des différences notables au niveau des tissus d'entreprises domiennes et du comportement des entreprises.

En l'absence de grandes entreprises industrielles ou de services qui, en métropole, contribuent pour une part importante de l'activité économique, l'étroitesse des marchés se traduit dans les DOM notamment par une taille moyenne des entreprises



la contrainte d'accessibilité et des surcoûts de transport induits. Les coûts de transports concernent en effet l'acheminement des intrants importés pour la fabrication des produits locaux, mais également l'acheminement des produits finis importés. Si ces surcoûts peuvent s'avérer pénalisants pour le consommateur ou à l'exportation, ils constituent aussi des protections naturelles pour les entreprises locales, vis-à-vis de la concurrence extérieure.

- Les handicaps causés par l'étroitesse des marchés domiens sont à nuancer. L'étroitesse des marchés limite l'éventail des activités qui peuvent se déployer sur place, notamment pour les activités fortement capitalistiques. Elle limite également les économies d'échelle et donc la valeur ajoutée produite par salarié. Mais en même temps, elle peut également s'avérer dissuasive pour la concurrence extérieure, surtout pour les productions nécessitant d'être adaptées aux usages ou aux goûts locaux, et qui ne peuvent donc pas être écoulées à coût marginal. Elle offre ainsi l'opportunité aux productions locales, pour peu qu'elles innovent et soient en phase avec la demande locale, d'occuper des segments de production ciblés, sans être fortement exposées à des concurrences extérieures.

Une offre locale paraît ainsi en mesure de résister à la concurrence extérieure. C'est d'ailleurs ce que l'on observe d'un point de vue macroéconomique, durant les années sous revue. Sur la période 1998-2006, tous secteurs confondus, les entreprises domiennes ont gagné 3 points de parts du marché domien, au détriment des importations, tandis qu'au cours de la même période, les entreprises de métropole ont perdu 1 point de part du marché métropolitain, au profit des importations.

## MÉTHODOLOGIE

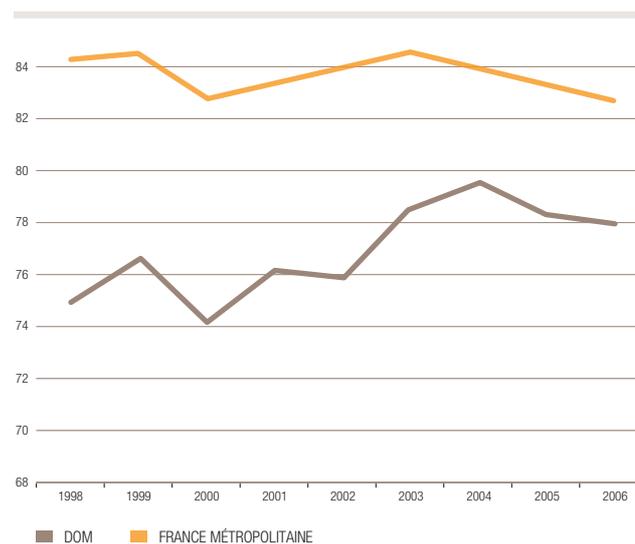
### Le concours de l'INSEE

L'étude se fonde pour la première fois, grâce au concours de l'INSEE, sur une comparaison de l'ensemble des tissus d'entreprises de métropole et des DOM, micro-entreprises de moins de dix salariés comprises, établie à partir des déclarations fiscales des entreprises, de 2000 à 2007. L'exploitation directe des données individuelles de cette source a permis d'étudier les profils et comportements de plus de 2,7 millions d'entreprises (en 2007), dont 64 000 situées dans les DOM, et les trajectoires de 1,2 million d'entreprises pérennes tout au long de la période, dont 20 000 dans les DOM.

#### • RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES •

CEROM (2007), *Les entreprises de Martinique*, Etude CEROM, INSEE/IEDOM/AFD, Paris.  
 CEROM (2011), *Les entreprises à La Réunion (2000-2007)*, Etude CEROM, INSEE/IEDOM/AFD, Paris.  
 Davezies, L. (2008), *La République et ses territoires*, Seuil, Paris.  
 IEDOM (2013), "Performances économiques et financières des DOM entre 2002 et 2010", *Les notes de l'Institut*.  
 Levratto, N. (2007), *Comprendre les économies d'outre mer*, L'Harmattan, Paris.  
 Parain, C. et S. Merceron (2013), "Approche comparée des évolutions économiques des Outre-mer français sur la période 1998-2010", *Document de travail*, n° 131, AFD, Paris.

### EVOLUTION DE LA PART DE MARCHÉ DES ENTREPRISES LOCALES DANS LA SATISFACTION DE LA DEMANDE INTÉRIEURE (SECTEUR MARCHAND) ENTRE 1998 ET 2006



SOURCE : INSEE (comptes économiques et nationaux) et calculs des auteurs.

Cette dynamique de l'activité locale suppose toutefois que les consommateurs disposent d'un pouvoir d'achat suffisant pour acheter des productions à des prix qui intègrent nécessairement ces différents surcoûts. Ce « bouclage » par la demande est possible dans les DOM parce que la logique de ces économies n'est pas celle de petites économies insulaires confrontées aux contraintes des équilibres de la balance des paiements et du budget, mais celle d'économies régionales ultrapériphériques, bénéficiant, au même titre que certaines régions de métropole du jeu des flux de redistribution, et au même titre que les trois autres RUP espagnole et portugaises, des aides européennes (auxquelles s'ajoutent les mesures françaises spécifiques pour l'outre-mer). Ces transferts nets en provenance de la métropole et dans une moindre mesure de l'Union européenne assurent, au regard de petites économies insulaires autonomes, une bien plus grande stabilité des revenus des ménages et des dépenses de consommation.

Cette analyse effectuée sur une période correspondant à une phase de forte croissance des économies domiennes tirée notamment par la demande intérieure ne doit toutefois pas conduire à des conclusions trop hâtives. Malgré la solidarité nationale, les économies domiennes peuvent être affectées par des chocs plus marqués que dans les régions de métropole, comme c'est le cas depuis 2008. Dans ce contexte, les possibilités de se tourner vers des marchés à l'exportation sont plus limitées et les entreprises domiennes sont plus susceptibles d'en subir les effets négatifs. ■